

MANUEL CANADIEN DE LA SIGNALISATION ROUTIÈRE

Sixième édition

Juin 2021

Avis de non-responsabilité

Le contenu du présent document a fait l'objet d'une recherche attentive et d'une préparation minutieuse. Cependant, l'exactitude de son contenu ou des extraits de publication utilisés à des fins de référence ne peut être garantie de manière expresse ou implicite. Le fait de diffuser ce document n'engage en rien la responsabilité de l'ATC, de ses chercheurs ou de ses collaborateurs dans le cas d'omissions, d'erreurs ou de fausses informations susceptibles de résulter de l'utilisation ou de l'interprétation du contenu du document.

© 2021 Association des transports du Canada

401-1111, promenade Prince of Wales

Ottawa (Ontario) K2C 3T2

Tél. : 613-7361350 Télécopieur : 613-736-1395

www.tac-atc.ca

ISBN 978-1-55187-719-8

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS

AVANT-PROPOS DE LA SIXIÈME ÉDITION

INTRODUCTION GÉNÉRALE

INTRODUCTION : DISPOSITIFS DE CONTRÔLE DE LA CIRCULATION — SÉCURITÉ ET USAGERS DE LA ROUTE

- 1 EFFETS DES DISPOSITIFS DE CONTRÔLE DE LA CIRCULATION SUR LA SÉCURITÉ**
 - 1.1 APERÇU
 - 1.2 MESURE DE LA SÉCURITÉ
 - 1.3 RENDEMENT EN SÉCURITÉ DES DISPOSITIFS DE CONTRÔLE DE LA CIRCULATION
 - 1.4 PROGRAMME DE GESTION DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE
 - 1.5 SÉCURITÉ PENDANT LE CYCLE DE VIE D'UN DISPOSITIF DE CONTRÔLE DE LA CIRCULATION

- 2 USAGERS DE LA ROUTE ET DISPOSITIFS DE CONTRÔLE DE LA CIRCULATION**
 - 2.1 CONDUCTEURS
 - 2.2 UTILISATEURS DE TRANSPORTS ACTIFS
 - 2.3 VÉHICULES AUTOMATISÉS

PARTIE A PANNEAUX DE SIGNALISATION

- A1 GÉNÉRALITÉS**
 - A1.1 RÔLE DE LA SIGNALISATION
 - A1.2 AUTORITÉ COMPÉTENTE
 - A1.3 CLASSIFICATION DES PANNEAUX
 - A1.3.1 Catégorie R, panneaux de prescription
 - A1.3.2 Catégorie W, panneaux de danger
 - A1.3.3 Catégorie I, panneaux d'indication
 - A1.3.4 Catégorie TC, dispositifs de signalisation et panneaux de travaux
 - A1.3.5 Panonceaux
 - A1.3.6 Signalisation bilingue

- A1.4 EMPLOI JUDICIEUX DE LA SIGNALISATION
- A1.5 NORMALISATION DE LA SIGNALISATION
- A1.6 NORMES DE CONCEPTION DES PANNEAUX DE SIGNALISATION
 - A1.6.1 Normalisation de la conception
 - A1.6.2 Formes et couleurs des panneaux
 - A1.6.3 Dimensions
 - A1.6.4 Symboles
 - A1.6.5 Lettrage
 - A1.6.6 Numérotation
 - A1.6.7 Éclairage et rétroréfléchissance
 - A1.6.8 Bordures des panneaux
 - A1.6.9 Amélioration de la visibilité des panneaux standards
 - A1.6.10 Autres technologies relatives aux panneaux
- A1.7 INSTALLATION ET ENTRETIEN DES PANNEAUX
 - A1.7.1 Application uniforme de la signalisation
 - A1.7.2 Installation uniforme des panneaux
 - A1.7.3 Installation
 - A1.7.4 Matériaux des panneaux
 - A1.7.5 Supports de panneaux et fondations
 - A1.7.6 Entretien
 - A1.7.7 Considérations environnementales
 - A1.7.8 Considérations esthétiques
- A1.8 PANNEAUX AU-DESSUS DES VOIES
- A1.9 PANNEAUX INDIQUANT UNE DURÉE LIMITÉE
 - A1.9.1 Heure et jour
- A1.10 CONCEPTION DE NOUVEAUX PANNEAUX
- A2 PANNEAUX DE PRESCRIPTION**
- A2.1 CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES PANNEAUX DE PRESCRIPTION
 - A2.1.1 Application des panneaux de prescription
 - A2.1.2 Classification des panneaux de prescription
 - A2.1.3 Autorité pour les panneaux de prescription
 - A2.1.4 Conception des panneaux de prescription

A2.2 CONTRÔLE DES DROITS DE PASSAGE

A2.2.1 Arrêt (RA-1), panneau Arrêt (RA-1S1 à RA-1S3), panneau Arrêt toutes directions (RA-1S4), panneau Toutes directions (RA-1S5)

A2.2.2 Cédez le passage (RA-2)

A2.3 CONTRÔLE DE LA VITESSE

A2.3.1 Limite de vitesse (RB-1), panneau KM/H (RB-1S)

A2.3.2 Limite de vitesse de nuit (RB-3)

A2.3.3 Vitesse minimale (RB-4)

A2.4 CONTRÔLE DES VIRAGES

A2.4.1 Interdiction d'aller tout droit (RB-10)

A2.4.2 Interdiction de tourner (gauche/droite) (RB-11)

A2.4.3 Interdiction d'aller tout droit et de tourner à gauche ou à droite (RB-12)

A2.4.4 Interdiction de tourner à gauche ou à droite (RB-13)

A2.4.5 Obligation de tourner à gauche ou à droite (RB-14)

A2.4.6 Obligation d'aller tout droit (RB-15)

A2.4.7 Interdiction de faire demi-tour (RB-16)

A2.4.8 Virage à gauche/à droite interdit au feu rouge (RB-17), panneau Au feu rouge (RB-17T)

A2.4.9 Panneaux supplémentaires de contrôle des virages (RB-9S, RB-11S1, RB-11S2)

A2.4.10 Feu pour virage à gauche (RB-18)

A2.4.11 Panneau Entrée de camion incendie (RB-19S)

A2.5 CONTRÔLE DU SENS DE LA CIRCULATION

A2.5.1 Sens unique (RB-21)

A2.5.2 Entrée interdite (RB-23), Mauvaise direction (RB-22), panneau Entrée interdite (RB-23T)

A2.5.3 Circulation à double sens (RB-24), panneau Circulation à double sens (RB-24T)

A2.5.4 Contournement d'obstacle par la droite/Contournement d'obstacle par la gauche (RB-25)

A2.6 CONTRÔLE DES DÉPASSEMENTS

A2.6.1 Interdiction de dépasser (RB-31, RB-33), panneau Fin (RB-33S2), panneau Interdiction de dépasser (RB-31T), panneau Interdiction de dépasser les bicyclettes (RB-33S1)

A2.6.2 Dépassement permis (RB-32), panneau Dépassement permis (RB-32T)

A2.6.3 Gardez la droite sauf pour dépasser (RB-34)

A2.6.4 Véhicules lents à droite (RB-35)

A2.6.5 Cédez la voie du centre à la circulation venant en sens inverse (RB-36)

- A2.7 DÉSIGNATION DES VOIES
 - A2.7.1 Panneaux de désignation des voies au-dessus des voies
 - A2.7.2 Panneaux latéraux de désignation des voies
 - A2.7.3 Tourner à droite (à gauche) (RB-41)
 - A2.7.4 Aller tout droit ou tourner à droite (à gauche) (RB-42)
 - A2.7.5 Tourner à gauche ou à droite (RB-43)
 - A2.7.6 Aller tout droit, tourner à gauche ou tourner à droite (RB-44)
 - A2.7.7 Aller tout droit (RB-45)
 - A2.7.8 Voie réservée aux virages à gauche dans les deux sens de la circulation (RB-48), panneau Voie du centre (RB-48S)
 - A2.7.9 Panneaux latéraux de désignation de voies multiples (RB-46, RB-47, RB-49)
 - A2.7.10 Désignation des voies à un carrefour giratoire (RB-97 à RB-105), panneau Voie de gauche (RB-100S), panneau Voie du centre (RB-102S), panneau Voie de droite (RB-104S)
- A2.8 CONTRÔLE DU STATIONNEMENT
 - A2.8.1 Conception des panneaux de contrôle du stationnement
 - A2.8.2 Arrêt interdit (RB-55, RB-57, RB-58, RB-72)
 - A2.8.3 Panneaux de contrôle du stationnement (RB-51, RB-52, RB-53, RB-60, RB-71, RB-113)
 - A2.8.4 Contrôle du stationnement dans les zones de chargement (RB-110, RB-111, RB-112)
 - A2.8.5 Multiples panneaux de contrôle du stationnement
- A2.9 CONTRÔLES POUR DES TYPES PARTICULIERS D'USAGERS DE LA ROUTE
 - A2.9.1 Piétons (RB-66, RB-84, RA-4, RB-73, RA-3, RA-8, RA-5, RB-94)
 - A2.9.2 Cyclistes (RB-37, RB-38, RB-39, RB-40, RB-67, RB-78, RB-79/RB-79T, RB-93, RB-90, RB-91, RB-92)
 - A2.9.3 Véhicules hors route (RB-64, RB-65, RB-87)
 - A2.9.4 Camions (RB-2, RB-61/RB-61S/RB-61T, RB-62, RB-63, RB-74, RB-82/RB-82S1/RB-82S2/RB-82S3, RB-68, RB-96/RB-96S1/RB-96S3, RB-75/RB-75S1/RB-75S2/RB-75S3, RB-76/RB-76T, RB-77, RB-69/RB-69T, RB-70/RB-70T)
 - A2.9.5 Passages à niveau (RA-6/RA-6S, RB-59)
 - A2.9.6 Voies réservées (RB-80, RB-81, RB-80A, RB-81A, RB-80S1, RB-80S2)
 - A2.9.7 Interdictions diverses (RB-85, RB-86, RB-88, RB-89)
- A2.10 PANNEAUX DE PRESCRIPTION DIVERS
 - A2.10.1 Ligne d'arrêt (RC-4)
 - A2.10.2 Défense de jeter des ordures (RC-5), panneau Défense de jeter des ordures (RC-5T), panneau Amende maximale (RC-5S)
 - A2.10.3 Interdiction de circuler sur le terre-plein (RC-8)
 - A2.10.4 Port obligatoire de la ceinture de sécurité (RC-6), panneau Obligatoire (RC-6S), panneau optionnel Port obligatoire de la ceinture de sécurité (RC-6F)

A3 PANNEAUX DE DANGER

A3.1 CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES PANNEAUX DE DANGER

- A3.1.1 Application des panneaux de danger
- A3.1.2 Classification des panneaux de danger
- A3.1.3 Conception des panneaux de danger
- A3.1.4 Localisation des panneaux de danger
- A3.1.5 Panonceaux de danger

A3.2 ALIGNEMENT DE LA ROUTE

- A3.2.1 Virage très prononcé (WA-1), Courbe prononcée (WA-2) et Courbe (WA-3), panonceau Vitesse recommandée (WA-7S)
- A3.2.2 Intersection en amont d'une courbe ou dans une courbe (WA-43, Wa-44)
- A3.2.3 Virage à plus de 90° (WA-45)
- A3.2.4 Virage en S (WA-4) et Courbe en S (WA-5)
- A3.2.5 Route sinueuse (WA-6), panonceau Étendue (WA-28S)
- A3.2.6 Fin d'une voie ou d'un chemin (WA-8)
- A3.2.7 Balise de danger (WA-36)
- A3.2.8 Contournement d'obstacle (WA-17)
- A3.2.9 Chevron d'alignement (WA-9)
- A3.2.10 Délinéateur (WA-37)
- A3.2.11 Chevron d'alignement dans un carrefour giratoire (WA-38)
- A3.2.12 Vitesse recommandée dans la bretelle (WA-10)

A3.3 CARREFOURS

- A3.3.1 Signalisation avancée de contrôle des carrefours
- A3.3.2 Signal avancé d'arrêt (WB-1)
- A3.3.3 Signal avancé de céder le passage (WB-2)
- A3.3.4 Signal avancé de feux de circulation (WB-4), panonceau Nouvelle signalisation (WB-12T), panonceau Distance (WA-30S)
- A3.3.5 Signal avancé d'un carrefour giratoire (WA-39)
- A3.3.6 Préparez-vous à arrêter (WB-5), panonceau Préparez-vous à arrêter (WB-5S)
- A3.3.7 Intersection cachée ou inattendue (WA-11, WA-12, WA-13, WA-14, WA-15)
- A3.3.8 Voies convergentes (WA-16), panonceau Voie convergente (WA-16T)
- A3.3.9 Voies parallèles (WA-35), panonceau Voies parallèles (WA-35T)

A3.4 CARACTÉRISTIQUES PARTICULIÈRES DE LA ROUTE

- A3.4.1 Pente raide (WA-21), panonceau Rétrogradez (WA-21S), Pente raide avec % d'inclinaison de la pente (WA-21A)
- A3.4.2 Visibilité réduite (WA-42), panonceau Visibilité réduite (WA-42S)
- A3.4.3 Chaussée cahoteuse (WA-22), panonceau Chaussée cahoteuse (WA-22T)
- A3.4.4 Présence d'un dos-d'âne (WA-50), panonceau Dos d'âne (WA-50T)
- A3.4.5 Chaussée rétrécie (WA-23), panonceau Chaussée rétrécie (WA-23T)
- A3.4.6 Passage étroit (WA-24), panonceau 1 voie (WA-24S), panonceau Pont étroit (WA-24T1), panonceau Passage étroit (WA-24T2)
- A3.4.7 Perte de voies (WA-33), panonceau Fin de la voie de droite (WA-33RT), panonceau Fin de la voie de gauche (WA-33LT)
- A3.4.8 Fin du revêtement (WA-25), panonceau Distance (WA-29S), panonceau Fin du revêtement (WA-25T)
- A3.4.9 Signal avancé de limitation de hauteur (WA-26), Limitation de hauteur (WA-27)

A3.5 TRANSITIONS DE ROUTES À CHAUSSÉES SÉPARÉES

- A3.5.1 Début d'une route à chaussées séparées (WA-31), panonceau Début d'une route à chaussées séparées (WA-31T)
- A3.5.2 Fin d'une route à chaussées séparées (WA-32), panonceau Fin d'une route à chaussées séparées (WA-32T)
- A3.5.3 Signal avancé d'une route à chaussées séparées (WA-34), panonceau Signal avancé d'une route à chaussées séparées (WA-34T)

A3.6 SIGNAL AVANCÉ DE CONTRÔLE DE LA CIRCULATION

- A3.6.1 Signal avancé de circulation à double sens (WB-3), panonceau Circulation à double sens (WB-3T)
- A3.6.2 Signal avancé de voie réservée (WB-7), panonceau Heures/jours (WB-7S)
- A3.6.3 Voie réservée à une intersection (WB-8)
- A3.6.4 Signal avancé de limite de vitesse (WB-9)

A3.7 DANGERS INTERMITTENTS OU MOBILES

- A3.7.1 Chaussée glissante par temps pluvieux (WC-5), panonceau Chaussée glissante par temps pluvieux (WC-5T)
- A3.7.2 Chaussée inondée (WC-50)
- A3.7.3 Chaussée glacée (WC-23), panonceau Chaussée glacée (WC-23T)
- A3.7.4 Pont-levis (WC-11), panonceau Pont-levis (WC-11T)
- A3.7.5 Risque d'éboullis (WC-6), panonceau Risque d'éboullis (WC-6T)
- A3.7.6 Présence de chevreuils (WC-13), Présence d'orignaux (WC-14)
- A3.7.7 Passage pour animaux de ferme (WC-15)
- A3.7.8 Panneaux pour activités équestres (WC-21, WC-22)

A3.8 PANNEAUX DE DANGER POUR TYPES PARTICULIERS D'USAGERS DE LA ROUTE

- A3.8.1 Panneaux de danger pour piétons, écoles et terrains de jeux (WC-1, WC-1S1, WC-3, WC-3S1, WC-2, WC-16, WC-18)
- A3.8.2 Panneaux de danger pour cyclistes (WB-10, WC-19, WC-19S, WC-20, WC-20S, WC-7, WC-7S, WC-46, WC-47, WC-44, WC-44T, WC-43, WC-48, WC-49, WC-48S, WA-41, WC-45, WC-5T)
- A3.8.3 Panneaux de danger pour camions et autobus scolaires (WA-51, WC-25T, WA-7S, WC-24, WC-24T, WC-8, WC-8T, WC-17, WC-17T, WC-26, WC-26S, WC-12, WC-9, WC-9T)
- A3.8.4 Véhicules hors route (WC-10, WC-10T, WC-28, WC-28T)
- A3.8.5 Panneaux de danger pour passages à niveau (WA-18, WA-19, WA-20, WA-52, WC-27, WC-27T, WB-5S, WB-6)

A4 PANNEAUX D'INDICATION

A4.1 ASPECTS GÉNÉRAUX DES PANNEAUX D'INDICATION

- A4.1.1 Application des panneaux d'indication
- A4.1.2 Classification des panneaux d'indication
- A4.1.3 Conception des panneaux d'indication

A4.2 PANNEAUX D'INDICATIONS SUR AUTOROUTE

- A4.2.1 Application des panneaux d'indication sur autoroute
- A4.2.2 Caractéristiques de la signalisation d'indication sur autoroute
- A4.2.3 Conception de panneaux d'autoroute
- A4.2.4 Signalisation de destination sur autoroute
- A4.2.5 Considérations relatives à l'installation
- A4.2.6 Signalisation d'échangeurs
- A4.2.7 Autres signalisations d'échangeurs

A4.3 PANNEAUX DE DESTINATION HORS AUTOROUTE

- A4.3.1 Direction de destination (IA-1, IA-2, IA-3)
- A4.3.2 Rappel de distance (IA-4)
- A4.3.3 Panneau de direction avec flèche (IA-5)
- A4.3.4 Panneau schématique Direction à un carrefour giratoire (IA-6, IA-7)
- A4.3.5 Panneau Direction à un carrefour giratoire au-dessus des voies (IA-8)
- A4.3.6 Direction de sortie à un carrefour giratoire (IA-9)

A4.4 PANNEAUX D'IDENTIFICATION DE ROUTE

- A4.4.1 Identification de route (IB-1, IB-2)
- A4.4.2 Panonceaux Jonction (IB-3, IB-4, IB-5)
- A4.4.3 Trajet pour cyclistes (IB-23)
- A4.4.4 Panonceaux d'indications supplémentaires

A4.5 PANNEAUX D'ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES

- A4.5.1 Aspects généraux des panneaux d'équipements spécifiques
- A4.5.2 Équipements d'urgence
- A4.5.3 Équipements de transport
- A4.5.4 Équipements pour voyageurs
- A4.5.5 Équipements touristiques

A4.6 DIVERS PANNEAUX D'INDICATION

- A4.6.1 Comté (ID-1)
- A4.6.2 Rivière et lac (ID-2, ID-3)
- A4.6.3 Chemin sans issue (ID-31), panneau Chemin sans issue (ID-31T)
- A4.6.4 Signal avancé de voie de dépassement (ID-23), panneau Distance de la voie de dépassement (ID-23S, ID-23S1)
- A4.6.5 Zone de modération de la circulation (ID-32), panneau Zone de modération de la circulation (ID-32S)
- A4.6.6 Surveillance photographique (ID-33), panneaux Surveillance photographique et Zone de surveillance photographique (IS-33, IS-34, IS-35)
- A4.6.7 Zone de surveillance photographique (ID-34)
- A4.6.8 Bouton pour cyclistes (tunnel et pont) (ID-15, ID-16)
- A4.6.9 Signal avancé de bouton pour cyclistes (ID-17)
- A4.6.10 Bouton pour piétons (ID-21)
- A4.6.11 Bouton pour piétons et cyclistes - traverse d'intersection signalisée (ID-20)
- A4.6.12 Feux pour piétons à décompte numérique (ID-18)
- A4.6.13 Boucle de détection pour cyclistes (ID-24)
- A4.6.14 Évitez l'utilisation du frein moteur (ID-7)
- A4.6.15 Urgence ferroviaire (ID-40)

A5 PANNEAUX À MESSAGES VARIABLES

A5.1 CLASSIFICATION DES PANNEAUX À MESSAGES VARIABLES

- A5.1.1 Panneaux à messages variables permanents
- A5.1.2 Panneaux à messages variables mobiles
- A5.1.3 Panneaux à messages hybrides
- A5.1.4 Panneaux à messages modifiables

A5.2 CONCEPTION ET ENTRETIEN DES PANNEAUX À MESSAGES VARIABLES

- A5.2.1 Installation et emplacement
- A5.2.2 Visibilité et lisibilité

- A5.3 UTILISATION DES PANNEAUX À MESSAGES VARIABLES
 - A5.3.1 Unités d'information et anatomie du message
 - A5.3.2 Longueur du message
 - A5.3.3 Messages en alternance ou clignotants
 - A5.3.4 Formulation du message
 - A5.3.5 Priorisation des messages
 - A5.3.6 Crédibilité du message
- A5.4 EXEMPLES DE MESSAGES VARIABLES
 - A5.4.1 Liste d'abréviations
 - A5.4.2 Liste d'abréviations inacceptables
 - A5.4.3 Exemples de messages variables
 - A5.4.4 Exemples de signalisation hybride
 - A5.4.5 Exemples de signalisation à message modifiable

PARTIE B FEUX DE CIRCULATION

B1 ASPECTS GÉNÉRAUX DES FEUX DE CIRCULATION

- B1.1 FONCTIONS DES FEUX DE CIRCULATION ET DES DISPOSITIFS LUMINEUX
- B1.2 AUTORITÉ COMPÉTENTE
- B1.3 UTILISATION ADÉQUATE DES FEUX DE CIRCULATION
- B1.4 NORMALISATION DES FEUX DE CIRCULATION

B2 LIGNES DIRECTRICES POUR L'INSTALLATION DES FEUX DE CIRCULATION

- B2.1 CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES POUR L'INSTALLATION DES FEUX DE CIRCULATION
 - B2.1.1 Considérations opérationnelles
 - B2.1.2 Considérations relatives à la sécurité
 - B2.1.3 Considérations physiques
 - B2.1.4 Considérations stratégiques
 - B2.1.5 Considérations particulières
- B2.2 PROCÉDURE CANADIENNE DE JUSTIFICATION DE FEUX DE CIRCULATION
 - B2.2.1 Facteur autobus-camion de la rue secondaire
 - B2.2.2 Dénominateurs véhicules-véhicules et véhicules-piétons
 - B2.2.3 Facteur de données démographiques sur les piétons
 - B2.2.4 Facteur des caractéristiques de la chaussée
 - B2.2.5 Exigences de collecte de données

B2.3 JUSTIFICATION DE TÊTE DE FEUX POUR PIÉTONS

B3 AFFICHAGE ET CONFIGURATION DES FEUX DE CIRCULATION

B3.1 CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES POUR L’AFFICHAGE ET LA CONFIGURATION DES FEUX DE CIRCULATION

B3.2 SIGNIFICATION, DIMENSIONS, COULEUR ET FORME DES MESSAGES DES FEUX DE CIRCULATION

B3.2.1 Signification des messages des feux de circulation

B3.2.2 Lentilles pour les feux pour véhicules et piétons

B3.2.3 Messages des feux ronds fixes

B3.2.4 Messages des flèches

B3.2.5 Feux ronds clignotants

B3.2.6 Signification des feux pour piétons

B3.2.7 Feux de transport collectif

B3.2.8 Feux pour cyclistes

B3.2.9 Feux d’utilisation des voies

B3.2.10 Feux rectangulaires à clignotement rapide (FRCR)

B3.2.11 DEL pour panneaux équipés de DEL clignotantes

B3.3 POSITION DES MESSAGES DES FEUX DE CIRCULATION

B3.3.1 Feux de circulation pour véhicules et piétons

B3.4 VISIBILITÉ DES FEUX DE CIRCULATION

B3.4.1 Cône de vision

B3.4.2 Influence des véhicules de grande hauteur

B3.4.3 Écrans de visibilité

B3.5 NOMBRE ET EMPLACEMENT DES TÊTES DE FEUX

B3.5.1 Emplacement de la tête de feu principale

B3.5.2 Emplacement de la tête de feu secondaire

B3.5.3 Emplacement d'une tête de feu auxiliaire

B3.5.4 Emplacement de la tête de feu pour piétons

B3.5.5 Emplacement de la tête de feu pour cyclistes

B3.6 VITESSE DE CLIGNOTEMENT DES MESSAGES DE FEUX DE CIRCULATION

B3.6.1 Vitesse de clignotement des feux pour véhicules et piétons

B3.6.2 Vitesse de clignotement des feux rectangulaires à clignotement rapide (FRCR)

B3.6.3 Vitesse de clignotement des panneaux équipés de DEL clignotantes

B4 EXIGENCES OPÉRATIONNELLES POUR LES FEUX DE CIRCULATION

B4.1 CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES POUR LES EXIGENCES OPÉRATIONNELLES

B4.1.1 Ouvrages de référence

B4.2 PROGRAMMATION DES FEUX DE CIRCULATION

B4.2.1 Cycle, phase, décalage et durée des intervalles de vert

B4.2.2 Intervalles de dégagement pour véhicules

B4.2.3 Programmation des feux pour piétons

B4.2.4 Feux clignotants à un carrefour

B4.2.5 Coordination

B4.3 FONCTIONNEMENT DES FEUX POUR PIÉTONS

B4.3.1 Passages spéciaux pour piétons

B4.3.2 Feux pour piétons

B4.3.3 Phases des feux pour piétons

B4.4 MANOEUVRES DE VIRAGE

B4.4.1 Manoeuvres de virage à droite

B4.4.2 Manoeuvres de virage à gauche

B4.5 PHASES DE VIRAGE À GAUCHE PROTÉGÉ

B4.5.1 Considérations générales relatives à l'exigence de phases de virage à gauche protégé

B4.5.2 Évaluation détaillée de l'exigence d'une phase de virage à gauche protégé

B4.5.3 Sélection des types de phases de virage à gauche

B4.5.4 Piégeage

B4.6 TYPES DE PHASES DE VIRAGE À GAUCHE

B4.6.1 Virage à gauche protégé/permisif avancé

B4.6.2 Virage à gauche simultané protégé avancé B

B4.6.3 Virage à gauche simultané protégé/permisif retardé

B4.6.4 Virage à gauche protégé/permisif retardé

B4.6.5 Virage à gauche simultané exclusif avancé ou retardé

B4.6.6 Virage à gauche exclusif avancé

B4.6.7 Virage à gauche exclusif retardé

B4.6.8 Virage à gauche protégé en phases séparées

B4.7 PHASES DES FEUX POUR CYCLISTES

B4.7.1 Phase prioritaire pour les cyclistes allant tout droit

B4.7.2 Phase exclusive pour les cyclistes

B4.7.3 Signalisation de phases particulières pour les cyclistes

B4.8 ACTIVATION

B4.8.1 Mode adaptatif

B4.8.2 Mode semi-adaptatif

B4.8.3 Activation par les piétons

B4.9 INTERCONNEXION ENTRE LES FEUX DE CIRCULATION

B4.10 PRÉEMPTION ET MANŒUVRES PRIORITAIRES

B4.10.1 Manœuvres prioritaires

B4.10.2 Prémption

B5 PARTICULARITÉS DES CARREFOURS MUNIS DE FEUX DE CIRCULATION

B5.1 FEUX POUR PIÉTONS À DÉCOMPTE NUMÉRIQUE

B5.1.1 Normes de conception des feux pour piétons à décompte numérique

B5.1.2 Conditions d'emplacement

B5.2 DÉTECTION DE VÉHICULES

B5.2.1 Détection de présence

B5.2.2 Détection de zone de dilemme

B5.2.3 Détection double sur longue distance

B5.2.4 Types de détecteurs de véhicules

B5.3 DÉTECTION DE PIÉTONS

B5.3.1 Bouton d'appel de feux pour piétons

B5.3.2 Feux de circulation universellement accessibles

B5.4 SIGNALISATION À PROGRAMMATION OPTIQUE

B6 AUTRES FEUX DE CIRCULATION

B6.1 CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES POUR LES AUTRES FEUX DE CIRCULATION

B6.2 FEUX DE CIRCULATION AUX PASSAGES À NIVEAU

B6.3 ENTRÉES DE CAMIONS INCENDIE MUNIES DE FEUX DE CIRCULATION

B6.4 FEUX DE CIRCULATION AUX PONTS MOBILES

B6.4.1 Considérations opérationnelles

B6.4.2 Disposition

B6.5 FEUX D'UTILISATION DES VOIES

B6.5.1 Application des feux d'utilisation des voies

B6.5.2 Disposition des feux d'utilisation des voies

B7 SIGNALISATION CLIGNOTANTE DE DANGER

B7.1 FEUX CLIGNOTANTS AUX CARREFOURS

B7.1.1 Contrôle de carrefours et installation de feux clignotants

B7.1.2 Feux clignotants de présignalisation pour les carrefours munis de feux de circulation

B7.1.3 Feux clignotants de présignalisation pour passages pour cyclistes et passages à niveau

B7.2 FEUX RECTANGULAIRES À CLIGNOTEMENT RAPIDE

B7.2.1 Utilisation des FRCR

B7.2.2 Emplacement des FRCR

B7.3 PANNEAUX ÉQUIPÉS DE DEL CLIGNOTANTES

B7.3.1 Nombre et disposition des DEL

B7.3.2 Intensité des DEL

B7.3.3 Autres considérations

B7.3.4 Utilisation

PARTIE C MARQUES SUR LA CHAUSSÉE

C1 ASPECTS GÉNÉRAUX DES MARQUES SUR LA CHAUSSÉE

C1.1 FONCTIONS DES MARQUES ET DES DISPOSITIFS DE DÉLIMITATION

C1.2 AVANTAGES DES MARQUES SUR LA CHAUSSÉE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

C1.3 AUTORITÉ COMPÉTENTE

C1.4 CLASSIFICATION DES MARQUES

C1.4.1 Marques longitudinales

C1.4.2 Marques transversales

C1.4.3 Inscriptions

C1.4.4 Enduits colorés et marques particulières

C1.5 PRINCIPES DES MARQUES

C1.5.1 Principes des marques longitudinales

C1.5.2 Largeurs et formes des marques longitudinales

C1.5.3 Principes des marques transversales

C1.5.4 Principes des inscriptions sur la chaussée

C1.6 NORMALISATION DES MARQUES

C1.7 NORMES DE CONCEPTION POUR LES MARQUES

C1.7.1 Relation avec les normes de conception géométrique

C1.7.2 Couleur

C1.7.3 Matériaux

C1.7.4 Marqueurs de chaussée surélevés

C1.7.5 Rétroréfléchissance

C1.8 INSTALLATION ET ENTRETIEN

C1.8.1 Enlèvement

C2 MARQUES LONGITUDINALES SUR LA CHAUSSÉE

C2.1 LIGNE AXIALE

C2.1.1 Ligne axiale en milieu rural

C2.1.2 Ligne axiale en milieu urbain

C2.1.3 Autres lignes axiales

C2.2 ZONE D'INTERDICTION DE DÉPASSER

C2.2.1 Zone d'interdiction de dépasser sur les routes rurales à deux voies

C2.2.2 Zone d'interdiction de dépasser sur voies urbaines

C2.2.3 Interdiction de dépasser aux abords des carrefours ou des passages à niveau

C2.2.4 Zone d'interdiction de dépasser lorsque la route a des caractéristiques particulières

C2.2.5 Zone d'interdiction de dépasser sur une route à trois voies

C2.2.6 Justifications pour l'établissement de zones d'interdiction de dépasser

C2.2.7 Transition sur une chaussée à trois voies

C2.2.8 Passage étroit

C2.2.9 Abords d'un carrefour

C2.2.10 Abords d'un obstacle

C2.3 LIGNE DE DÉLIMITATION DES VOIES

C2.4 LIGNE DE RIVE

C2.4.1 Ligne de rive de chaussée

C2.4.2 Transition de largeur de chaussée

C2.4.3 Longueur de biseau pour les transitions de largeur de chaussée

C2.5 LIGNE DE CONTINUITÉ

C2.5.1 Voie de sortie obligatoire sur l'autoroute

C2.6 LIGNE DE GUIDAGE

C2.7 MARQUES LONGITUDINALES À DES FINS PARTICULIÈRES

C2.7.1 Voie à circulation alternée

C2.7.2 Voie réservée aux virages à gauche dans les deux sens de la circulation

C2.7.3 Voie réservée dans le sens de la circulation

C2.7.4 Voie réservée à contresens

C2.8 LIGNES DE DÉLIMITATION DES VOIES AUXILIAIRES

C2.8.1 Voie de dépassement/pour véhicules lents

C2.8.2 Voie de virage à gauche

C2.8.3 Voie de virage à droite

C2.8.4 Longueurs de biseau pour voies auxiliaires

C2.8.5 Zones d'arrêt d'autobus

C3 MARQUES TRANSVERSALES SUR LA CHAUSSÉE

C3.1 LIGNES POUR PASSAGES POUR PIÉTONS

C3.1.1 Passage pour piétons marqué par deux lignes parallèles

C3.1.2 Passage pour piétons marqué par des bandes zébrées

C3.1.3 Passage pour piétons marqué par des marques en forme d'échelle

C3.1.4 Passage marqué par des lignes de passage pour bicyclettes

C3.1.5 Marques de cédez le passage en amont du passage pour piétons

C3.2 LIGNE D'ARRÊT

C3.3 MUSOIRS

C3.4 MARQUES EN DIAGONALE

C3.5 LIGNES DE STATIONNEMENT

C4 INSCRIPTIONS SUR LA CHAUSSÉE

C4.1 SYMBOLES

C4.1.1 Flèches

C4.1.2 Macles

C4.1.3 Passage à niveau

C4.1.4 Bicyclette

C4.1.5 Voie partagée

C4.1.6 Détection de vélos

C4.1.7 Espace de stationnement pour personnes à mobilité réduite

C4.2 MOTS

C5 ENDUIT SUPERFICIEL COLORÉ

- C5.1 ASPECTS GÉNÉRAUX DES ENDUITS SUPERFICIELS COLORÉS
- C5.2 ENDUIT SUPERFICIEL COLORÉ SUR LES VOIES DE TRANSPORT COLLECTIF
 - C5.2.1 Principes de mise en œuvre
 - C5.2.2 Types de mise en œuvre
- C5.3 ENDUIT SUPERFICIEL COLORÉ POUR LES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES
 - C5.3.1 Principes de mise en œuvre

C6 APPLICATIONS SPÉCIALISÉES

- C6.1 MARQUES SUR LA CHAUSSÉE À UN CARREFOUR GIRATOIRE
 - C6.1.1 Marques de ligne de cédez le passage
 - C6.1.2 Marques de la voie annulaire
 - C6.1.3 Flèches sur la chaussée
 - C6.1.4 Aménagements cyclables
 - C6.1.5 Passages pour piétons
 - C6.1.6 Exemples de signalisation et de marquages
- C6.2 MARQUES POUR AMÉNAGEMENTS RÉSERVÉS
 - C6.2.1 Marques sur la chaussée pour voies réservées aux véhicules multioccupants (VMO) sur l'autoroute
 - C6.2.2 Voies urbaines pour autobus/VMO
 - C6.2.3 Dégagement et lignes de guidage pour véhicules
- C6.3 TRAITEMENTS D'APAISEMENT DE LA CIRCULATION
 - C6.3.1 Marques de déflexion verticale
 - C6.3.2 Barres transversales périphériques

C7 MARQUES SUR LA CHAUSSÉE POUR DES TYPES D'USAGERS DE LA ROUTE EN PARTICULIER

- C7.1 AMÉNAGEMENTS CYCLABLES
 - C7.1.1 Bande cyclable
 - C7.1.2 Bande cyclable adjacente à un stationnement sur rue permanent
 - C7.1.3 Début et fin de bande cyclable
 - C7.1.4 Transitions types de bande cyclable à un carrefour avec voie partagée pour aller tout droit ou tourner à droite
 - C7.1.5 Transitions types de bande cyclable à un carrefour avec voies réservées pour virage à droite
 - C7.1.6 Marques sur la chaussée aux carrefours ou zones de conflit pour les cyclistes allant tout droit

- C7.1.7 Applications types de bande cyclable en aval d'un carrefour
 - C7.1.8 Applications types de bande cyclable pour les cyclistes tournant à gauche
 - C7.1.9 Sas vélo
 - C7.1.10 Bandes cyclables séparées
 - C7.1.11 Bandes cyclables séparées aux carrefours
 - C7.1.12 Sas de file d'attente pour virage à gauche en deux étapes
 - C7.1.13 Bande cyclable à contresens
 - C7.1.14 Bande cyclable bidirectionnelle
 - C7.1.15 Piste cyclable surélevée
 - C7.1.16 Aménagements en site propre
 - C7.1.17 Passage pour cyclistes
 - C7.1.18 Zones de conflit entre automobilistes et cyclistes
 - C7.1.19 Arrêt de transports en commun
- C7.2 AMÉNAGEMENTS POUR PIÉTONS
- C7.2.1 Marques sur la chaussée pour passage pour piétons
 - C7.2.2 Passage pour écoliers
- C7.3 PASSAGES À NIVEAU

PARTIE D TRAVAUX

- D1 ASPECTS GÉNÉRAUX DE LA SIGNALISATION DE TRAVAUX**
- D1.1 FONCTION DES PANNEAUX ET DISPOSITIFS POUR TRAVAUX
 - D1.2 PRINCIPES FONDAMENTAUX
 - D1.3 AUTORITÉ COMPÉTENTE
 - D1.4 CLASSIFICATION DES PANNEAUX ET DISPOSITIFS POUR TRAVAUX
 - D1.5 UTILISATION APPROPRIÉE
 - D1.6 RENVOI À LA PARTIE A, DIVISION 1
 - D1.7 NORMALISATION
 - D1.8 COMPOSANTES D'UNE ZONE DE TRAVAUX TEMPORAIRES
 - D1.9 DURÉE DES TRAVAUX
 - D1.10 DIRECTIVES GÉNÉRALES
 - D1.10.1 Mise en place et enlèvement des dispositifs

D1.10.2 Entretien

D1.10.3 Tenue de registres

D1.10.4 Directives supplémentaires

D2 PANNEAUX DE TRAVAUX

D2.1 CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES PANNEAUX DE TRAVAUX

D2.2 NORMES DE CONCEPTION DES PANNEAUX DE SIGNALISATION

D2.2.1 Normalisation de la conception

D2.2.2 Formes et couleurs des panneaux

D2.2.3 Dimensions

D2.2.4 Réfléctorisation

D2.3 INSTALLATION DES PANNEAUX DE SIGNALISATION

D2.3.1 Emplacement normalisé des panneaux de travaux

D2.3.2 Lignes directrices pour l'espacement des panneaux

D2.3.3 Supports de panneaux

D2.3.4 Placement vertical

D2.3.5 Visibilité

D2.4 PANNEAUX DE NOTIFICATION DE ZONE DE TRAVAUX

D2.4.1 Signal avancé de zone de travaux (TC-1, TC-1A)

D2.4.2 Zone de travaux (TC-2)

D2.4.3 Arpentage (TC-3)

D2.4.4 Signal avancé d'un signaleur (TC-21)

D2.4.5 Fin des travaux (TC-4)

D2.5 DÉVIATIONS ET RÉALIGNEMENT DE VOIES

D2.5.1 Déviation de voies (TC-13, TC-14, TC-18)

D2.5.2 Réalignement de voies (TC-15, TC-16, TC-19)

D2.5.3 Dérivation temporaire d'une voie (TC-20)

D2.6 FERMETURES DE VOIES

D2.6.1 Signal avancé de fermeture de voie temporaire (TC-5)

D2.6.2 Début de fermeture de voie (TC-6)

D2.6.3 Fermeture de voie (avec flèche) (TC-7)

D2.7 FERMETURES DE ROUTES ET DÉTOURS

D2.7.1 Signal avancé de détournement (TC-10)

- D2.7.2 Détour (tout droit, à gauche, à droite) (TC-11), panneau Détour (TC-12), signal avancé de route barrée (TC-88)
- D2.7.3 Bretelle barrée (TC-66)
- D2.7.4 Panneau Barrée (TC-67)
- D2.7.5 Signal avancé d'entrée ou de sortie barrée temporairement (TC-69)
- D2.7.6 Itinéraire de détour d'urgence
- D2.8 RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION
 - D2.8.1 Cédez le passage à la circulation venant en sens inverse (RA-2/TC-17S)
 - D2.8.2 Signal avancé de la barrière de contrôle temporaire de la circulation pour travaux (TC-85), panneau Préparez-vous à arrêter (TC-85S)
- D2.9 CARACTÉRISTIQUES PARTICULIÈRES DE LA ROUTE
 - D2.9.1 Chaussée rainurée (TC-47)
 - D2.9.2 Accotement mou (TC-48)
 - D2.9.3 Accotement surbaissé (TC-49)
- D2.10 CONTRÔLES POUR DES TYPES PARTICULIERS D'USAGERS DE LA ROUTE
 - D2.10.1 Détour pour piétons et cyclistes
- D2.11 ÉQUIVALENCES AVEC LES PANNEAUX DE LA PARTIE A
- D3 DISPOSITIFS DE SIGNALISATION DE TRAVAUX**
 - D3.1 CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES DISPOSITIFS DE SIGNALISATION DE TRAVAUX
 - D3.2 DISPOSITIFS DE DÉLIMITATION
 - D3.2.1 Cônes de circulation (TC-61)
 - D3.2.2 Balise de travaux (TC-62)
 - D3.2.3 Baril (TC-63)
 - D3.2.4 Barrières (TC-64)
 - D3.2.5 Balises tubulaires (TC-90)
 - D3.2.6 Délinéateurs temporaires de surface (TC-91)
 - D3.3 MARQUES SUR LA CHAUSSÉE
 - D3.3.1 Marques sur la chaussée pour des travaux
 - D3.3.2 Marques sur la chaussée de courte durée
 - D3.4 DISPOSITIFS DYNAMIQUES
 - D3.4.1 Panneaux à messages variables mobiles
 - D3.4.2 Flèche de signalisation lumineuse (TC-8, TC-9)
 - D3.4.3 Dispositif d'affichage de la vitesse (TC-84)
 - D3.4.4 Témoins d'avertissement jaunes (TC-92)

D3.5 SIGNALEURS

- D3.5.1 Utilisation de signaleurs
- D3.5.2 Panneaux de signaleur (TC-65)
- D3.5.3 Tâches
- D3.5.4 Compétences
- D3.5.5 Formation
- D3.5.6 Équipement de protection individuelle

D3.6 FEUX DE CIRCULATION

- D3.6.1 Feux de circulation temporaires
- D3.6.2 Feux de circulation mobiles
- D3.6.3 Barrière de contrôle de la circulation pour travaux

D4 APPLICATIONS TYPIQUES

D4.1 CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES POUR LES SCHÉMAS TYPES

D4.2 ESPACEMENT DE LA SIGNALISATION

D4.3 ESPACEMENT DES REPÈRES VISUELS

D4.4 LONGUEURS DES BISEAUX ET DES ESPACES TAMPONS

- D4.4.1 Lignes directrices pour les longueurs de biseaux de fermeture de voie et des espaces tampons
- D4.4.2 Restrictions relatives à l'espacement linéaire
- D4.4.3 Autres longueurs de biseaux

D4.5 MATRICE DE SÉLECTION

PARTIE E APPLICATIONS TYPIQUES

E1 CARREFOURS MUNIS DE FEUX DE CIRCULATION ET D'ARRÊTS

E2 CARREFOURS GIRATOIRES

E3 TRONÇONS DE ROUTE

E4 TRONÇONS ET BRETelles D'AUTOROUTES

E5 USAGERS DE LA ROUTE PARTICULIERS

INDEX DES PANNEAUX PAR NUMÉRO DE PANNEAU

INDEX DES PANNEAUX PAR NOM DE PANNEAU

RÉFÉRENCES